

Je vous remercie de votre accueil chaleureux.

Je suis heureux d'être ici au début de la Semaine de l'industrie manufacturière au Canada. Il s'agit de toute évidence de la plus importante exposition de produits industriels jamais tenue au Canada, et je suis très impressionné par le nombre et la diversité des exposants.

Le fait que cette manifestation ait lieu pendant le Mois canadien de l'exportation montre le lien important entre l'industrie manufacturière et les exportations et témoigne de la contribution de votre industrie à la prospérité de notre pays.

Il y a un an, j'ai eu le plaisir de prendre la parole devant votre Association et de souhaiter la bienvenue à votre nouveau président, M. Steve Van Houten. Compte tenu de la conjoncture et du rôle crucial que joue le secteur de la fabrication dans l'économie du Canada, le défi que Steve et l'Association des manufacturiers canadiens (AMC) doivent relever était, et demeure, considérable. Je tiens à vous féliciter, Steve, ainsi que les membres de votre organisme, pour avoir répondu à ce défi et pour avoir apporté une contribution réelle à l'Initiative de la prospérité, de par votre active participation aux consultations menées auprès de l'industrie dans le cadre de cette initiative, et le plan que vous avez proposé en 1991 en vue d'éliminer les barrières commerciales interprovinciales.

Comme l'ont dit MM. Steve Van Houten et Peter Green dans le document de l'AMC intitulé *La compétitivité mène à la prospérité*, au cours des dix prochaines années, il y aura plus de changements dans le mode de fonctionnement des entreprises qu'au cours des cinquante dernières années.

C'est précisément pour de telles raisons que l'Initiative de la prospérité a été lancée. Elle vise à consulter les Canadiens et à élaborer un plan d'action pour permettre aux entreprises, aux syndicats, aux gouvernements et à d'autres secteurs de notre société de relever les défis de taille auxquels le Canada fait face sur le plan de la concurrence. Depuis lors, l'élément essentiel de la capacité du Canada de relever ces défis est la nécessité de créer de nouveaux partenariats qui feront de la compétitivité et de la prospérité un projet vraiment national.

Au cours de la dernière année, le Comité directeur de la prospérité, dirigé par M<sup>me</sup> Marie-Josée Drouin et M. David McCamus, a reçu des centaines de mémoires et entendu le point de vue de milliers de Canadiens qui ont participé aux consultations tenues à l'échelle nationale. L'un des thèmes qui sont revenus régulièrement au cours du processus de consultation était l'importance d'établir des partenariats innovateurs entre tous les Canadiens, condition préalable essentielle à l'amélioration de notre compétitivité.